



RAPPORT NARRATIF ANNUEL 2024

Mai 2025

Centre KEKELI des Sœurs
Carmélites de la Charité Vedruna

E-mail : kekelicentre@gmail.com

Site web : www.centrekekeli.net

Tél. : 90313481 / 91200184

143, Rue Atigan-Gomé,

Hanoukopé

BP : 3053, Lomé-Togo



TABLE DES MATIÈRES

A PROPOS DU CENTRE KEKELI	3
I- NOS BENEFICIAIRES	4
II- LES GRANDS MOMENTS EN 2024	5
a- Formation pratique des femmes de Hanoukopé	5
b- Atelier d'échanges avec le personnel de santé	5
c- Conférence Café Littéraire	5
III- ACCOMPAGNEMENT ET PREVENTION	6
1- Accompagner et prendre en charge les enfants victimes de violences	6
Sur le plan Social	6
Sur le plan médical	7
Sur le plan psychologique	7
Sur le plan juridique	8
Sur le plan éducatif	8
2- Prévenir toute forme de maltraitance et de violences à l'égard des enfants	9
❖ <i>Promouvoir la scolarisation des enfants</i>	9
❖ <i>Outiller les enfants, les jeunes et les adultes à la protection de l'enfant</i>	10
❖ <i>Renforcer la dynamique communautaire</i>	11
3- Renforcer l'autonomisation des jeunes filles et femmes	13
IV- PARTENARIAT ET RESAUTAGE	13
V- RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	13
VI- VISIBILITÉ	14
VII- DIFFICULTÉS ET DÉFIS	14

A PROPOS DU CENTRE KEKELI

Nos Initiatrices



Le Centre KEKELI, une lumière pour les enfants en difficulté au Togo, est créé à l'initiative des sœurs Carmélites de la Charité de Vedruna (CCV).

La Congrégation CCV a été créée en 1826 à Vic, Barcelone (Espagne). Elle travaille dans plus de 25 pays d'Amérique, d'Europe, d'Asie et d'Afrique. En Afrique depuis 1957, année de la création de la première communauté en RDC, elle est présente dans 4 pays : Togo, Gabon, Guinée Equatoriale, et République Démocratique du Congo (RDC). Dans tous ces pays, elle a mis en œuvre des projets de protection de l'enfant, de développement local, éducatifs, sanitaires, d'installation de réfugiés et immigrants dans des camps tenus par le HCR ; JRS sans oublier leur rapatriement dans leurs pays d'origine. Un volet qui est aussi très développé ces dernières années est l'engagement dans des structures qui luttent pour la Justice et la Paix.

Leur présence au Togo date du 18 septembre 2004. Le 1er décembre 2006, la congrégation a eu l'agrément au Togo comme association Carmélites de la Charité Vedruna (CCV) de droit togolais avec un récépissé N°1234/MAT-SG-DAPOC-DOCA 1/12/06.

Le 20 novembre 2006, avec l'appui de Plan Togo, la congrégation a inauguré le Centre KEKELI pour la mise en œuvre des programmes et projets de protection de l'enfant au Togo.

Vision

En 2024, le Centre KEKELI, un centre national de référence en matière de prise en charge des enfants victimes de violences et abus sexuels avec une équipe pluridisciplinaire, multiculturelle, compétente et permanente collaborant de façon plus effective avec les institutions étatiques, non étatiques et confessionnelles.

Mission

Accompagner, servir, défendre les droits des enfants.

Valeurs

- Annoncer et défendre la vie là où elle est menacée.
- Tout par amour, rien par force.
- Un travail en équipe avec joie dans un esprit familial.

Nos Objectifs

D'une manière spécifique, il s'agit de :

- ✍ Renforcer la prévention de toutes sortes d'abus/maltraitances à l'égard des enfants en particulier les pires formes du travail des enfants et les violences et abus sexuels des enfants auprès de la population infantile et adulte du Togo ;
- ✍ Offrir la prise en charge/accompagnement holistique des enfants victimes de violences et abus sexuels (EvVAS) des régions de Lomé commune et maritime, des enfants victimes d'Exploitations par le travail et/ou victimes de mobilités (EvET) au marché Hanoukopé, des enfants victimes de traite transfrontalière (EvTT) et des enfants à risque ;
- ✍ Renforcer les partenariats techniques, financiers et sociaux, notre implication dans les réseaux en vue des actions de plaidoyer en collaboration avec d'autres institutions gouvernementales et non gouvernementales ainsi que notre visibilité.

Notre équipe

Les activités du centre sont réalisées grâce aux efforts d'une équipe pluridisciplinaire constituée de :

- ✍ Psychologue,
- ✍ Educateurs(trices),
- ✍ Infirmière,
- ✍ Gestionnaire de projet,
- ✍ Gestionnaire Comptable,
- ✍ Assistant(e) s sociaux(les),
- ✍ Juristes,
- ✍ Animateurs(trices),
- ✍ Intendante,
- ✍ Maman-cuisinière.



I- NOS BENEFICIAIRES

Prise en charge/accompagnement et réinsertion

Nouveaux bénéficiaires	Première écoute		Hébergement à la Maison d'accueil		Soins de Santé		Soins psychologiques		Appui juridique		Réintégration familiale		Réinsertion scolaire/formation profess.	
Sexe	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
EvVAS	110	04	30	00	110	04	109	02	62	02	16	00	17	01
EvTT	01	00	01	00	01	00	01	00	01	00	00	00	02	00
EvET	04	02	04	00	00	00	02	02	02	01	03	00	09	03
HC	08	04	01	00	09	00	10	00	02	00	00	00	00	00
TOTAL	123	10	36	00	120	04	122	04	67	03	19	00	28	04

La prévention des violences et maltraitances

Bénéficiaires	Sexe		Total
	F	M	
Les enfants de 3 à 4 ans qui ont bénéficié d'activités (Animation des petits)	36	35	71
Réunion des parents d'élèves de l'animation	48	10	58
Club Solidaire (Protection de l'enfance)	15	21	36
Bibliothèque (enfants)	23	34	57
Alphabétisation des adultes	11	0	11
PPEE dans les écoles (élèves)	101	105	206
PPEE dans les écoles (enseignants)	10	10	20
Vacances utiles (enfants)	179	100	279
Vacances utiles (jeunes volontaires et acteurs locaux)	11	18	29
Programme AGR	338	52	390
Groupes d'épargne	84	0	84
Campagnes de sensibilisation de masse, émissions radiophoniques et réseaux sociaux	Environ 5000 personnes		

II- LES GRANDS MOMENTS EN 2024

a- Formation pratique des femmes de Hanoukopé

Au mois de février des ateliers pratiques ont été organisés au Centre KEKELI au profit de 55 jeunes filles et femmes, portant sur la préparation de beignets soufflés, d'amuse-gueules, la fabrication de savon de Marseille et l'élevage. Cette formation a permis aux bénéficiaires de découvrir les techniques possibles de préparation des amuses gueules de façon professionnelle pour leur permettre de se lancer dans la commercialisation afin de diversifier et d'accroître leur revenu. A la suite de cette formation, un appui en kit selon la formation a été offert aux femmes leur permettant de se lancer de fabriquer ou d'élever et vendre. Cet atelier s'inscrit dans le cadre du projet d'autonomisation des jeunes filles et des femmes dans la région maritime financé par **Manos Unidas**.



b- Atelier d'échanges avec le personnel de santé

En vue de renforcer la collaboration avec les centres de santé pour l'amélioration de l'accompagnement des enfants victimes de violences sexuelles et surtout faciliter la prise en charge médicale, le centre a organisé une rencontre d'échanges avec les agents de santé de Lomé et ses environs. 21 personnes dont 15 femmes et 06 hommes ont pris part et répondu aux inquiétudes liées au retard dans l'établissement des certificats médico-légaux. Par la même occasion la majorité a pu découvrir les actions du centre dans la lutte contre les VBG et peuvent dorénavant orienter les parents et les victimes au Centre KEKELI. Beaucoup ont témoigné avoir vu certains parents ne plus revenir pour les soins aux enfants victimes faute de moyens financiers.



c- Conférence Café Littéraire

L'année 2024 a été aussi marquée par la sensibilisation de la population à travers une activité dénommée « conférence café littéraire », initiée par un ancien volontaire animateur des vacances utiles, Mathias KOULIHOUEN, permettant de toucher 37 personnes dont 20 femmes et 17 hommes. Organisée en novembre dans les locaux du Centre KEKELI, les participants ont été entretenus sur les différentes formes de violences basées sur le genre, l'importance de la dénonciation et la prise de conscience de tous par la responsable de CEA-SMS La Famille, Mme ATAYI. L'association de défense des droits des aides ménagères et domestiques (ADDAD) était également représentée par la responsable et quelques membres qui ont pris part à cette séance d'information.



III- ACCOMPAGNEMENT ET PREVENTION

1- Accompagner et prendre en charge les enfants victimes de violences

L'une des actions majeures du Centre KEKELI est l'accompagnement des survivant(es) de violences. Dans ce cadre, il offre une assistance holistique aux enfants victimes de violences et abus sexuels (EvVAS), de traite transfrontalière (EvTT), et ceux victimes d'exploitation par le travail (EvET). Deux cadres de travail permettent de venir en aide à ces enfants, la maison de transit et le centre Jour avec l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire. La maison de transit sert de cadre pour l'accompagnement des EvVAS et le centre jour pour les EvET et EvTT. Le kit d'accompagnement est constitué d'une PEC psycho-médicale, d'une assistance juridique, d'un accompagnement social et éducatif.

Sur le plan Social

114 EvVAS dont 110 filles et 04 garçons, 03 filles EvET, 01 filles EvTT et 12 hors cibles ont été accueillis.

- **Des recherches familiales** ont été effectuées pour 12 enfants dont 02 EvET, 09 EvVAS et 01 EvTT
- **28 recherches de domicile** pour 25 EvVAS, 03 EvET et 01 EvTT
- 12 EvET, 18 EvVAS et 02 EvTT ont bénéficié des frais de scolarité, petit déjeuner et autres
- **18 enquêtes sociales** pour 02 EvET, 15 EvVAS, 01 EvTT
- **36 enfants** dont 18 nouvelles et 16 anciennes **ont été hébergées, nourries et vêtues**
- **Réintégration familiale de 16 nouvelles filles et 43 médiations familiales** ont été faites dans le processus de réintégration des pensionnaires.
- **52 anciens cas** ont bénéficié d'au moins un suivi en famille.
- **15 anciennes victimes** (10 VAES, 04 EvTT et 7 EvET) ont bénéficié de **l'appui à la formation professionnelle** à travers la prise en charge y compris les coûts de l'apprentissage.
- **16 anciennes victimes (01 VAES, 09 EvTT et 01 EvET)** ont bénéficié du **matériel d'apprentissage** (ciseaux, fer à repasser, machine à coudre etc.) et **08 anciennes victimes (05 VAES et 03 EvTT)** ont reçu le **kit d'autonomisation** pour leur installation.



Sur le plan médical

Les enfants victimes d'abus et exploitation sexuels et ceux victimes de traite transfrontalière ont bénéficié premiers soins d'hygiène et des soins médicaux nécessaires c'est-à-dire le bilan de santé et le suivi médical de l'enfant. Des suivis médicaux ont été faits et continus d'être effectués afin de s'assurer de la réhabilitation totale des enfants. Par ailleurs des certificats d'expertises médicales des victimes de VAES ont également été établis afin de déclencher la poursuite judiciaire.

116 nouveaux cas dont 112 filles et 04 garçons, **22 anciens VAES**, **01 nouvelle EvTT**, et **09 HC** cas ont été assistés à travers :

- Des consultations pour **116 VAES nouveaux et 22 anciens ; et 05 HC ;**
- Des bilans de santé pour **138 VAES et 01 EvTT ;**
- Des achats de produits pour **81 nouveaux, 22 anciens VAES et 05 HC ;**
- **Des suivis journaliers** à 20 filles hébergés ;
- 08 nouveaux cas hospitalisés ont bénéficié de d'assistance et suivis ;
- 03 filles dont 2 EvVAS et 01 HC ont été **opérées**, une d'une exérèse d'une glande de Bartholin ;
- 08 nouvelles **filles enceintes** ont bénéficié de CPN et suivi ; 03 ayant accouché ont reçu un **kit d'accouchement et trousseau bébé ;**
- **15 filles mères et leurs bébés** ont bénéficié d'analyses et produits ;
- **L'établissement de 116 certificats** d'expertises médicales ;
- **16 séances de causeries pour des conseils et de rappels de règles d'hygiène** pour les filles hébergées à la maison de transit.



Sur le plan psychologique

Les enfants victimes d'abus et exploitation sexuels (VAES), les enfants travailleurs (EvET) et les enfants victimes de traite transfrontalière (EvTT) ont bénéficié de consultations psychologiques, de diagnostics, de psychothérapies et de suivis individuels de soutien afin de faciliter leur réhabilitation.

- Au total **126 victimes accueillies dont 111 VAES (2 garçons), 04 EvET (02 garçons), 01 EvTT et 10 HC** ont bénéficié **de séances de consultations psychologiques.**
- **167 suivis** psychologiques ont été effectués pour les nouveaux cas ;
- **54 suivis** pour les anciens cas y compris les suivis des enfants en réinsertion professionnelle/scolaire ou en post réinsertion professionnelle dont : 39 EvVAS, 05 EvET et 04 EvTT ont été réalisés ;
- **30 groupes de parole** animés avec les enfants de la MAT ;
- **170 parents/tuteurs** de VAES dont 12 hommes ont bénéficié de 116 séances de consultations psychologiques ;
- 09 adultes HC, toutes des femmes ont bénéficié de **18 suivis psychologiques.**



Sur le plan juridique

Le juriste du centre a soutenu les victimes et leurs familles tout au long des procédures judiciaires, en les accompagnant et en assurant leur suivi lors des convocations et des dépositions au commissariat ou devant la justice. Les victimes ont également bénéficié des démarches pour l'obtention des ordonnances de placement, des dépôts d'expertises médico-légales et d'orientation pour porter plainte.

- **120 enfants** ont bénéficié d'accompagnement juridique dont 102 nouveaux et 12 anciens cas de VAES, 03 nouveaux et 02 anciens cas de EvET et 01 nouveaux cas de EvTT.
- 91 parents ont **porté plainte** sur les 106 nouveaux cas appuyés ;
- 20 dossiers d'enfants victimes ont bénéficié de **suivis** dans les tribunaux et commissariats ;
- 63 auteurs de VAES ont été **arrêtés** et **41 envoyés en prison** ;
- **94 dossiers médico-légaux** ont été établis et déposés auprès des requérants notamment les Officiers de police judiciaires ;
- **26 ordonnances de placement provisoire** ont été établies pour les filles hébergées dont 23 VAES, 02 EvET et 01 EvTT ;
- **09 enfants** ont bénéficié de L'établissement de **jugements supplétifs et d'acte de naissance transcrits** dans les différentes mairies compétentes.

Sur le plan éducatif

Les éducateurs ont mené diverses activités pour accompagner les enfants scolarisés et ceux non scolarisés. Les enfants ont bénéficié de séances d'abécédaires, d'activités manuelles, des jeux éducatifs, des suivis scolaires et des visites à domiciles pour 22 EvET, 07 EvTT, 52 EvVAS dont :

- **18 Visites à domicile** ;
- **57 Suivis scolaires** ;
- **11 visites en atelier** ;

31 filles sur celles hébergées ont bénéficié de :

- **52 séances d'abécédaire** ;
- **47 séances d'activités manuelles** ;
- **76 séances de jeux, sport et Gym** ;
- **16 sorties et promenades**
- **16 soutiens scolaires**



2- Prévenir toute forme de maltraitance et de violences à l'égard des enfants

La prévention des maltraitements constitue également une des actions phare du Centre KEKELI pour protéger et promouvoir les droits et le bien-être des enfants. Plusieurs activités sont donc menées pour promouvoir la scolarisation (Animation des petits et Bibliothèque) ; pour outiller les adultes, jeunes et enfants et pour renforcer la mobilisation communautaire. Il s'agit des activités d'IEC/CCC menées dans les écoles, dans les ateliers, et en milieu ouvert (au Centre KEKELI). Ainsi les élèves, les apprentis, les enfants déscolarisés, les parents, les enseignants, les étudiants, les leaders communautaires sont outillés aux diverses thématiques liées à l'éducation et à la protection des enfants.

❖ Promouvoir la scolarisation des enfants

➤ Remise de kit Scolaire :

Pour cette rentrée scolaire 2024-2025, 265 enfants ont bénéficié de kits scolaires composés de sac d'écolier, des cahiers, de livres de lecture et calcul, des stylos, des crayons, des crayons de couleurs, de gomme, d'ardoise, de règle, d'ensemble géométrique, des couvertures Kaki et plastiques, etc. pour leur permettre de bien débiter et de poursuivre les cours.



➤ L'animation avec les enfants de 3 à 4 ans

Cette activité a pour objectif de préparer les enfants à la scolarisation et à sensibiliser leurs parents sur l'importance de l'école, l'éducation et la protection des enfants.

- ✚ 139 enfants inscrits (71 filles et 68 garçons),
- ✚ En moyenne 134 enfants participaient par séances aux activités,
- ✚ 179 séances ont donc été réalisées avec pour activités majeures ; des chants, jeux (psychomotricité), grignolage, coloriage, des notions d'hygiène, des bonnes pratiques de bienséances collectives.
- ✚ En plus 06 réunions des parents d'enfants ont permis aux parents d'approfondir leur connaissance de l'éducation et de la protection de l'enfant ainsi que de la communication intrafamiliale.



➤ Bibliothèque pour enfants/adultes

(Consultation et animation autour des livres, prêt des livres, célébration de la journée de la francophonie, du mois de l'environnement, etc.).

Les activités ordinaires de la bibliothèque se sont poursuivies avec les enfants du quartier.

✚ 120 enfants dont 74 filles et 46 garçons ont participé à 38 séances de bibliothèque avec des soutiens à la lecture et au traitement des exercices de maison.

✚ La participation moyenne a été de 50 enfants par séance pour des soutiens à la lecture surtout pour les enfants du primaire, des séances de lecture dirigée avec ceux du secondaire, et aussi du soutien scolaire pour aider quelques enfants à traiter leurs exercices.



❖ Outiller les enfants, les jeunes et les adultes à la protection de l'enfant

➤ Club des enfants solidaires (CES)



L'école Saint Antoine de Padoue a continué par abriter les activités du club scolaire avec une participation de 36 élèves dont 15 filles et 21 Garçons. Au total 16 séances ont été animées.

10 causeries éducatives sur les thèmes : les violences et maltraitements (projection de film), hygiène et entretien du corps, les rôles de genre, le trafic d'enfants, les mariages précoces et forcés. 5 séances de jeux et répétitions ont été aussi réalisées. 01 groupe de sketch et 01 de chorégraphie ont été formés permettant de présenter une prestation lors de la célébration du 12 et 16 juin devant les autres enfants.

Une sortie découverte à la cascade de Kpimé dans la ville de Kpalimé a été faite.

➤ Programme de protection des enfants dans les écoles (PPEE)

Cette activité a permis de toucher 206 enfants (101 filles et 105 garçons) du complexe scolaire Rachetés de Dieu pour l'année scolaire 2023-2024. Prévu pour les élèves du primaire, ceux des classes de 6^{ème} et 5^{ème} ont été également entretenus sur les thèmes liés aux droits-devoirs, estime de soi, adolescence, violences sexuelles et Hygiène du corps. Pour l'année scolaire 2024-2025, un nouveau programme a permis de former 20 enseignants dont 10 femmes et 10 hommes de l'École primaire, Collège et lycée de Kpala sur le cadre légal de protection de l'enfant, les violences en milieu scolaire, le rôle de l'enseignant dans la lutte contre ces phénomènes.



➤ Programme des Vacances Utiles (VU)



Le Canton de Légbassito a été le nouveau point de chute de cette activité extrascolaire, réalisée au mois d'Août.

29 adultes (15 animateurs et 14 acteurs locaux) dont 11 femmes et 18 hommes ont renforcé leurs capacités durant 6 jours sur le cadre légal de protection de l'enfant et droits et devoirs, Généralités sur les VBG, VBG : violences sexuelles, l'adolescence et gestion, Santé Sexuelle et reproductive....Les enfants ont été sensibilisés sur le

cadre légal de protection des enfants et les droits et devoirs, les violences basées sur le genre et la traite, les violences et abus sexuels, la gestion de l'adolescence et la santé sexuelle et reproductive. **25 séances de causerie et 03 ateliers pratiques (perlage, peinture, et dessin)** ont été réalisés avec 279 enfants dont 179 filles et 100 garçons. **Une caravane a été réalisée dans le quartier lors de l'apothéose avec la prestation des enfants à travers sketches, danses et chorégraphie.**



❖ Renforcer la dynamique communautaire

➤ L'alphabétisation des femmes



Les activités d'alphabétisation se sont poursuivies avec les nouvelles et les anciennes participantes. Au total 11 femmes ont pu acquérir et renforcer ainsi leur niveau de lecture et en écriture. Les séances d'alphabétisation se déroulent dans le bâtiment annexe du centre kekeli situé au sein du marché de Hanoukopé chaque mardi jeudi et vendredi de 12h30 à 14h30. Avec ces séances, les participants améliorent peu à peu leur niveau malgré leurs occupations qui impactent sur leur régularité.

➤ Programme d'éducation parentale (PEP)

Des activités de formation et de causeries éducatives ont eu lieu dans le cadre de ce programme. Les différents intervenants du centre ont animé 6 causeries autour des différents thèmes à savoir ; la communication intrafamiliale, les violences et abus sexuels, une bonne alimentation, les droits et devoirs de l'enfant, la bonne gestion pour s'autonomiser et les maladies liées à l'âge. 49 femmes ont bénéficié d'analyses médicales de l'hépatite B. Les femmes ont bénéficié de formation pratique en fabrication de savon de Marseille. Au total, 66 participants dont 07 hommes ont assisté aux séances qui se sont déroulées soit à l'espace Milédu ou au Centre KEKELI. Il s'agit des parents de l'animation des petits et des femmes du quartier.



➤ Célébration des grandes journées

☞ 8 mars, journée internationale des droits de la femme

La célébration de cette journée s'est faite en deux temps dont une à dans le quartier Hanoukopé avec la population composé de revendeuses des marchés de Hanoukopé, de fruits, et de charbon. Ils ont, au cours de cette célébration, réalisé des sketches portant sur les maltraitements des enfants et l'importance de l'épargne. Par la suite, la population de Zanguera a eu le privilège d'accueillir l'équipe du centre KEKELI pour cette occasion. Les participants, majoritairement des femmes ont été entretenus sur le thème de l'année : « **investir en faveur des femmes : accélérer le rythme** », une occasion de leur rappeler l'importance du rôle de la femme dans le développement d'un pays. Au total 312 personnes dont 35 hommes ont été touchées par ces sensibilisations de masse.



☞ 12 et 16 juin, journées de l'enfant travailleur et de l'enfant africain

Ces deux journées ont été célébrées de façon couplée au centre kekeli avec les enfants du club solidaire, de la bibliothèque et de l'animation des petits plus d'autres enfants du quartier. 123 enfants dont 78 filles et 45 garçons et ; 26 adultes dont 4 hommes et 22 femmes ont été sensibilisés à la traite et exploitation des enfants à travers des sketches et danses chorégraphiques. Ce fût l'occasion de rappeler aux enfants les origines de la célébration de la journée contre l'exploitation des enfants et celle de l'enfant africain.



☞ 11 octobre, journée internationale des filles

Les élèves des classes de 6^{ème} et 5^{ème} du collège Saint Antoine de Padoue à Hanoukopé ont été sensibilisés pour les amener à connaître cette journée. L'activité a mis l'accent sur les filles qui étaient au nombre de 57 afin de leur faire prendre conscience du rôle qui est le leur et qu'elles doivent surtout connaître leurs droits en tant que jeunes filles pour contribuer à lutter contre les inégalités de genre.

☞ 20 novembre, journée internationale des droits de l'enfant

Cette journée a été célébrée sous le thème " **Écoutons l'avenir, défendons les droits des enfants**" réunissant



109 enfants (81 filles et 28 garçons) au Centre KEKELI à travers les jeux et sketches. Les enfants du "club solidaire", de la "bibliothèque", du collège Saint Antoine de Padoue et d'autres établissements environnants ont été soumis à une série de questions réponses liée à la journée avec plusieurs prix à la clé. Une manière de les motiver à s'accrocher aux études tout en ayant à l'esprit leurs droits.

3- Renforcer l'autonomisation des jeunes filles et femmes

L'autonomisation des jeunes filles et femmes est un aspect important dans la lutte contre les violences basées sur le genre. A ce titre le centre met en place une série d'actions à l'endroit des jeunes filles et femmes pour renforcer leur autonomisation.

A l'endroit des jeunes filles

En 2024, le centre a renforcé les capacités de 30 filles scolarisées et apprenties en deux vagues d'une part et à l'endroit de 21 filles ayant obtenu leur bac ou en fin de formation. Elles ont été formées sur les thématiques liées aux violences sexuelles et les mécanismes de protection, l'estime de soi et la santé sexuelles et reproductive, les droits de la femme et de la jeune fille et l'autonomisation*. Il était donc question de fournir les réponses nécessaires à ces jeunes filles afin qu'elles puissent être armées pour éviter les grossesses précoces et lutter contre les violences sexuelles.

A l'endroit des femmes

Avec les femmes, spécifiquement celles du quartier Hanoukopé et ses environs qui sont des revendeuses, il fût question de renforcement de capacités théoriques et pratiques suivies d'un appui en kit pour diversifier leur AGR et accroître ainsi leur revenu. Aussi ces femmes constituées en groupe d'épargne se sont partagées les fruits de 12 mois de cotisation débutées en 2023. Satisfaites pour ce premier cycle, elles ont relancé les activités pour le deuxième cycle.

IV- PARTENARIAT ET RESAUTAGE

La collaboration du Centre avec ses traditionnels partenaires techniques et sociaux, étatiques ou non s'est renforcée à travers la participation aux réunions externes et la réponse aux invitations pour des échanges.

Ainsi nous avons participé aux rencontres :

- Du Laboratoire social du Bureau International des droits des Enfants (IBCR) ;
- Du Réseau des Structures d'Accueil des Enfants Vulnérables au Togo (RESAEV Togo) ;
- Avec le Collectif des Organisations de la Société Civile pour la Justice aux Victimes de Violences Basées sur le Genre (COSC-J2VBG) ;
- De la Commission Nationale des Droits de l'Homme CNDH ;
- Avec la ligne verte ALLO 1011 ;
- Du cadre de concertation Golfe 4.

En outre, le Centre KEKELI a signé un protocole d'engagement pour une synergie d'actions de prévention et de prise en charge multisectorielle des VBG au Togo entre 4 structures dont ATBEF, APROFEHTO et GF2D; et une convention de partenariat avec AIESEC in UL dans le cadre de l'accueil des stagiaires internationaux.

V- RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- **Sur le plan interne**, le personnel a été outillé sur plusieurs thématiques lié à la résolution des conflits, la capitalisation des bonnes pratiques, la gestion du stress, la re-victimisation des enfants dans un contexte d'abus sexuel, l'importance du jeu dans le développement de la petite enfance et l'accompagnement éducatif des enfants à travers la mise en place des outils pédagogiques.
- **Sur le plan externe** : On retient donc pour cette année ; le renforcement des capacités des prestataires sur la prise en charge des victimes de VBG organisé par le ministère de l'Action sociale ainsi que la formation sur le manuel de procédures pour la protection des personnes à risque ou victimes de traite au Togo.

VI- VISIBILITÉ

Les actions du Centre KEKELI ont été renforcées grâce aux émissions radio-téles, interviews, spot radio, webinaire et publications sur les réseaux sociaux. 01 émission radiophonique à la **Web Radio Djéna**, une interview a été accordée à **TV5 Monde** sur les mariages forcés, et les passages des spot radios.

Le personnel a participé à 02 webinaires pour partage d'expérience dont un avec le Collectif des Organisations de la Société Civile pour la Justice aux Victimes de Violences Basées sur le Genre (COSC-J2VBG) et l'autre avec le Bureau international des droits des enfants (IBCR).



La campagne de sensibilisation numériques s'est poursuivie à travers des capsules vidéo sur les violences basées sur le genre, la non-dénonciation, la valeur du consentement d'un mineur, l'importance de l'acte de naissance et comment protéger les enfants contre les prédateurs sexuels.

VII- DIFFICULTÉS ET DÉFIS

- **Difficultés** : Le non-respect des rendez-vous, l'irresponsabilité et négligence des parents retardent les soins médicaux et l'accompagnement psychologique des victimes. Certains se rendent indisponibles après l'accompagnement sanitaire alors que leurs enfants nécessitent un accompagnement sur d'autres plans sans oublier le suivi qui n'est pas à négliger. La monoparentalité et le désaccord entre les parents fragilisent l'accompagnement efficace des enfants. Aussi, certaines filles accompagnées abandonnent la formation professionnelle pour tenter l'aventure faute de moyens de subsistance et de soutiens des parents. Certains parents interfèrent parfois dans le choix de formation professionnelle des enfants faisant donc traîner le début de l'apprentissage et parfois source de changement après paiement des frais. Est aussi une problématique, le suivi irrégulier des victimes réintégrées à l'intérieur du pays à cause de l'insuffisance des ressources financières et aussi de la non-disponibilité des directeurs préfectoraux et/ou agents sociaux de l'Action Sociale.
- **Défis** : Organiser une rencontre avec les chefs coutumiers et traditionnels, garant des us et coutumes afin de les impliquer davantage à nos actions ; étendre également la sensibilisation vers d'autres régions pour toucher plus de communautés ; réaliser plus de missions de suivis pour les enfants réintégrés à l'intérieur du pays afin de les empêcher de prendre le chemin de l'aventure ; avec les demandes d'établissement d'actes de naissance en forte croissance, réaliser des audiences foraines pour l'établissement des actes de naissances à l'intention des enfants du quartier Hanoukopé et ses environs reste un défi à atteindre. En outre, afin de renforcer l'autonomisation des jeunes filles, l'ouverture d'ateliers pour les filles en fin de formation professionnelle à travers le paiement de caution et l'équipement en matériels d'une part, et pour celles ayant obtenu le BAC un appui à travers des bourses de formations et appui en kit de formation d'autre part restent également des défis pour le centre. Il reste nécessaire de maintenir et renforcer la collaboration avec les Directeurs préfectoraux de l'action sociale et mobiliser plus de fonds pour le suivi régulier des victimes.

ÉQUIPE DU CENTRE KEKELI

